

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 3
NIF :408020000160863

Concours national d'architecture restreint N°03/UA3/2026
**« ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION DE 1200 PLACES PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE
L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 »**

Conformément à la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Université d'Alger 3, lance un **concours national d'architecture restreint N°03/UA3/2026** ayant pour objet, **« ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION DE 1200 PLACES PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 »**

Il s'agit d'un Concours National d'Architecture Restreint, adressé aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi que bureau d'études publiques, présentant les capacités professionnelles et financiers (techniques) minimales suivantes :

4. Capacités professionnelles :

-Inscrit au tableau national de l'ordre des architectes et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte pour l'année en cours.

5. Capacités techniques :

A-Références professionnelles :

Ayant exécuté au minimum la mission d'étude et suivi d'une catégorie (C) ou plus, ou deux projets un d'une mission étude et un d'une mission suivie de catégorie (B) ou plus., (Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics), pour les 05 dernières années.

B-Moyens humains (équipe permanente) :

- Un Architecte chef de projet d'une expérience de dix (10) ans en minimum.
- Un Architecte ou ingénieur en génie civile d'une expérience de huit (08) ans en minimum.

D- Moyens matériels :

deux véhicule léger justifier par carte grise et police d'assurance en cours de validité.

6. Capacités financières :

Les bureaux d'études ayant réalisé un chiffre d'affaires cumulé des trois meilleures années dans les cinq dernières années 2021-2022-2023-2024 et 2025 supérieurs ou égal à 30 000 000,00 DA, justifié par les bilans visés par les services des impôts ou le document C20 avec chiffre d'affaires.

Peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

UNIVERSITE D'ALGER 3
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
02 RUE AHMED OUAKED DELY IBRAHIM ALGER
N°49 de bureau

Contre paiement au préalable d'une somme non remboursable de : Dix Mille Dinars (10 000 DA), au nom de Monsieur l'agent comptable de l'université d'Alger 3, **CCP N°322495 clé 46**. Les offres qui ont des documents valides et requis selon les lois applicables des clauses administratives générales du cahier des charges doivent être déposées dans une enveloppe scellée contenant (4) enveloppes distinctes scellées et fermées, comme suit :

- L'enveloppe N° (1) porte la mention « dossier de candidature ».
- L'enveloppe N° (2) porte la mention « dossier d'offre technique ».
- L'enveloppe N° (3) porte la mention « dossier de prestation ».
- L'enveloppe N° (4) porte la mention « dossier d'offre financière ».

Les quatre enveloppes (le dossier de candidature, l'offre technique, le dossier de prestation et l'offre financière) doivent être placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure, puis déposées avant la fin de la date et de l'heure de dépôt des offres. L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucune mention permettant d'identifier le Titulaire Outre l'intitulé « Université d'Alger 3 », elle doit porter de manière apparente la mention suivante :

Concours national d'architecture restreint N°03/UA3/2026

**« ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION DE 1200 PLACES PEDAGOGIQUES AU PROFIT DE
L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 »
« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COPEO »**

- La durée de préparation des offres pour le dossier de candidature, de :10 jours, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures à compter de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.
- La durée de préparation des offres pour l'offre technique, de prestations et financière, de : 21 jours, à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière) portées dans la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.
- La date de dépôt des offres le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12H00 au siège de l'Université d'Alger 3, salle des réunions, Rectorat à Dely Brahim, Alger (Si ce jour coïncide avec un jour ferrier ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).
- Conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ouverture des plis se tiendra à 13H00 en séance publique et en présence des soumissionnaires, ou leurs représentants mandatés.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.